

Surveillance et sorties du centre

Les étudiants ne sont en aucun cas autorisés à quitter le centre seuls. Si un achat est nécessaire (supermarché ou commerce à proximité), un membre du personnel les accompagne et détermine le moment opportun pour la sortie.

Les étudiants suivent un programme dense, prévu du lundi au dimanche, de 9 h à 23 h, heure du couvre-feu. Toutes les activités inscrites dans le programme sont obligatoires.

Terrain de football

Le terrain de football est accessible deux fois par semaine pour les séances sportives et les matchs prévus dans le cadre du programme. Ces activités se déroulent le soir, de 19 h 30 à 22 h 30. En dehors de ces créneaux, le terrain est indisponible, car il est réservé par d'autres groupes et géré par un prestataire externe.

Espace commun

Les étudiants ont accès, tout au long de la journée durant leur présence au centre, à l'espace commun situé au 4^e étage, à côté de la terrasse. Cet espace comprend :

- un baby-foot ;
- une télévision ;
- une table de tennis de table (ping-pong) ;
- des tables et des chaises.

Cet espace est destiné à la détente et aux échanges entre étudiants durant leur temps libre.

Piscine

- Les étudiants peuvent utiliser la piscine extérieure située sur le toit au 4^e étage. L'accès est réservé aux personnes séjournant au MCS (résidents de l'Embassy uniquement). L'usage est autorisé du lundi au dimanche, sous réserve de l'accord et de la supervision d'un membre du personnel, et uniquement lorsqu'aucune autre activité n'est programmée.
- L'accès à la piscine intérieure semi-olympique est strictement interdit, celle-ci étant gérée par un prestataire tiers.

Salle de sport

Conformément à notre politique interne, l'accès à la salle de sport est interdit aux mineurs.

Court de padel

- Le court de padel est géré par un prestataire externe ; son utilisation est payante pour les étudiants.
- Les seuls créneaux où les étudiants disposent potentiellement de temps libre sont situés le week-end entre 14 h et 18 h. Toutefois, en raison des températures élevées à ces heures, l'accès au court de padel leur est interdit pour des raisons de sécurité.
- Le soir, l'accès n'est pas possible non plus, les étudiants devant participer aux activités obligatoires prévues dans le programme.

Pavillon

L'accès au pavillon est interdit en période estivale en raison des températures extrêmes.